

lébration de l'anniversaire de naissance
du Souverain, la fête de Saint-Jean-
Baptiste, la fête du Dominion, la fête
du Travail, le jour d'actions de grâce, le
jour du Souvenir, le jour de Noël.

Note explicative

Le quatorzième rapport prévoit que
la Chambre ne siège pas certains jours.